

23 octobre 2023

THALES
SERVICES
NUMÉRIQUES

Nouvelle Convention Collective de la Métallurgie (NCCM) : Soyez vigilant sur le calendrier !

Depuis le 20 octobre, votre fiche de description d'emploi (FDE) est normalement disponible sur Workday et nous vous recommandons de la lire attentivement. La FDE comporte l'intitulé de l'emploi, la description de vos activités significatives, la cotation de l'emploi, le degré pour chacun des 6 critères de cotation. C'est le moment pour vérifier votre intitulé sur la fiche de paie et votre famille d'emploi / Profil d'emploi dans Workday.

Pour vous accompagner dans la compréhension de la NCC, la CFE-CGC a mis à disposition des outils pour comprendre et coter la FDE :

Comprendre la NCCM :
 https://www.cfecgc tsn.org/documents/convention collective



 Coter votre Emploi : <u>https://forms.office.</u> <u>com/e/Nb2m1T5ENH</u>



Si vous **ne comprenez pa**s ou si **vous êtes en désaccord** avec votre FDE et/ou la cotation de la FDE, vous avez **1 mois pour adresser par écrit** une **demande d'explication** sur la cotation **auprès de votre RRH**.

Votre RRH a ensuite 1 mois pour vous expliquer par écrit ou lors d'un entretien dédié les raisons de cette cotation. Dans un délai de trois mois après la mise en place de la NCC, la Commission Anticipation Emploi Formation (CAEF) prendra en charge les problèmes persistants en analysant les situations individuelles et, si nécessaire, fera des recommandations auprès du Comité de pilotage Groupe (COPIL).

Nous, la CFE-CGC, vous proposons un sondage afin de suivre l'application de cette nouvelle convention collective et l'attribution des fiches de description d'emploi :

https://forms.office.com/e/93DtusxynM

Nous vous encourageons à le compléter, votre aide est précieuse!

Nous vous partagerons ultérieurement les résultats de ce sondage, cela vous permettra de vous situer dans les cotations et les affectations aux différentes fiches emploi. Analyse des emplois et des cotat ions dans la NCC de la Métallurgie



Vos représentants de la CFE-CGC peuvent vous aider dans vos démarches, nous sommes formés sur la NCCM et plus particulièrement sur la cotation des fiches emploi. N'hésitez pas à nous contacter :



Vos représentants CFE-CGC Thales Services Numériques :

 Samuel BRUNEL
 07 63 85 92 86

 Guillaume CARRIERE
 06 38 18 74 40

 Christine DEBARGE
 06 16 95 34 49

 Christian MADEC
 06 07 09 84 88

 Eric PARIS
 07 84 38 98 77

samuel.brunel@thalesgroup.com guillaume.carriere@thalesgroup.com christine.debarge@thalesgroup.com christian.madec@thalesgroup.com eric.paris@thalesgroup.com

